

Séance du Conseil communal de Denges
Lundi 6 décembre 2010 à la salle des Jardins

Il est 20h15 lorsque Mme Sylvie Guignet, Présidente du Conseil, ouvre la séance.

Mme GUIGNET souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour ce dernier Conseil de l'année 2010.

1. Appel

L'appel effectué donne

Membres présents	26
Membres excusés	11
Membres non excusés	5

Le quorum étant atteint, il pourra être valablement délibéré. Madame Guignet implore la bénédiction divine sur nos discussions de ce soir.

L'ordre du jour prévoit :

- 1) Appel
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre 2010
- 3) Correspondance
- 4) **Préavis 6/2010** Entente scolaire intercommunale, adoption de la convention scolaire entre les communes de l'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges
- 5) **Rapport** de la commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de M. Michel Crottaz « Pour la création d'abris bus sur la commune de Denges »
- 6) **Budget 2011**
- 7) Communications municipales et échéancier
- 8) Propositions individuelles
- 9) Divers

L'ordre du jour n'étant pas combattu, il sera suivi tel que prévu

2. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 1^{er} novembre 2010

Aucune remarque n'étant formulée, le PV de la séance du 1^{er} novembre 2010 est accepté à l'unanimité moins une abstention. Mme Guignet prie Mme Ferreira de le signer, elle le paraphe également.

3. Correspondance

- | | |
|---------------|---|
| 2 nov. | Courier du Comité d'organisation du souper-saucisses invitant la Présidente du Conseil communal à l'apéritif qui précédera le souper le samedi 13 novembre 2010 dès 18 h 30 |
| 2 nov. | Reçu courriel de M. Jaquenoud (Etat de Vaud) concernant un test général sur l'application VOTELEC qui aura lieu le jeudi 4 novembre 2010 |

- 3 nov. Courrier à Mme Lise-Marie Ischi excusant la Présidente du Conseil Communal à l'apéritif qui précédera le souper-saucisses le 13 novembre 2010
- 3 nov. Réception du préavis 6/2010 de la Municipalité et transmission de celui-ci à la Présidente de la commission technique
- 8 nov. Réception des instructions en vue du scrutin du 28 novembre 2010
- 9 nov. Réception d'un courrier de M. Jaques Burnat
- 13 nov. Courrier à M. Jaques Burnat accusant réception de sa lettre du 9 novembre 2010
- 16 nov Réception du rapport de la commission technique chargée d'étudier le Préavis 6/2010
- 24 nov Réception du rapport de la commission gestion-finances chargée d'étudier le budget 2011
- 23 nov Envoi d'une information à la population concernant le renouvellement des autorités communales pour la législature 2011-2016
- 25 nov Réception du rapport de la commission technique chargée d'étudier la prise en considération de la motion de M. Michel Crottaz « Pour la création d'abris bus sur la commune de Denges »
- 25 nov Lettre habituelle à M. le Préfet l'informant de notre séance de ce soir

Mme GUIGNET rappelle que la correspondance se trouve dans le classeur, sur le Bureau du Conseil et peut être en tout temps consultée.

4. **Préavis 6/2010** Entente scolaire intercommunale, adoption de la convention scolaire entre les communes de l'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges.

Mme GUIGNET invite Mme Müller à donner lecture du rapport de la commission technique, sans les conclusions.

Aucune remarque n'étant formulée, Mme Guignet demande à Mme Müller de donner lecture des conclusions de son rapport.

Le préavis 6/2010 tel que présenté par la Municipalité est accepté à l'unanimité

5. **Rapport** de la commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de M. Michel Crottaz « Pour la création d'abris bus sur la commune de Denges »

Mme GUIGNET invite M. Vuille à donner lecture du rapport de la commission technique avec les conclusions.

Mme GUIGNET demande à M. Crottaz s'il maintient sa motion

M. CROTTAZ maintient sa motion

Mme GUIGNET demande que celles et ceux qui acceptent de prendre en considération la motion telle que présentée sont priés de le manifester en levant la main.

La motion est envoyée en Municipalité pour étude ou pour un projet de décision par :

OUI 23

NON 1

Abst. 1

6. Budget 2010

Mme GUIGNET invite M. Salquin à donner lecture du rapport de la commission gestion-finances, sans les conclusions.

Mme GUIGNET informe le Conseil qu'un amendement au budget a été déposé sur la bureau, ce dernier sera discuté lors de la lecture du chapitre concerné.

◆ Chapitre 1 : Administration générale – page 4 & 5

M. TAVERNIER demande des explications sur le point 365.000 Dons, aides et subventions.

Mme POULY répond que la Municipalité a bien pris en compte les interpellations faites par M. Tavernier en 2009 et en a tenu compte.

Dans ce poste 365.000, nous avons une différence entre l'année 2010 et l'année 2011. L'année 2010 a été une année particulière durant laquelle la Municipalité a soutenu pour un montant supérieur à CHF 12'000.00 le 425^{ème} anniversaire de l'Abbaye de Denges.

Les subventions accordées aux jeunes pratiquant un sport, une activité théâtrale ou culturelle ont été revues à la hausse selon la demande de M. Tavernier.

Après enquête auprès des communes qui nous entourent et afin de connaître les montants que ces communes allouent, ils s'avère qu'il y a une énorme disparité.

La Municipalité a choisi l'option d'allouer un montant de CHF 100.00 par enfant de 0 à 20 ans révolu quelque soit l'activité sportive, culturelle ou musicale qu'il pratique.

Nous avons également dans ce montant augmenté le nombre d'enfants potentiel pouvant recevoir cette subvention, sachant que nous avons régulièrement des demandes de nouveaux clubs.

M. TAVERNIER remercie Mme Pouly pour sa réponse ainsi que la Municipalité et retire son amendement.

Mme MOTTU STELLA demande si dorénavant nous considérons la subvention aux écoles de musique la même chose que pour les clubs sportifs.

Mme POULY répond que les communes sont liées par des conventions avec le Conservatoire, pour lequel les tarifs sont différents, la Municipalité a décidé d'octroyer la somme de CHF 250.00 par enfant qui suit le Conservatoire.

Pour les autres écoles de musique, tel que La Syncope ou Boulard, qui nous en ferait la demande, le montant sera également de CHF 100.00 comme pour les activités sportives ou théâtrales.

◆ Chapitre 4 : Travaux – page 11 & 12

M. TAVERNIER demande de rappeler à quoi correspond les CHF 360'000.00 du poste 314.01 entretien du réseau routier, dans le budget 2010 et qu'est-il prévu dans le budget 2011 pour un montant de CHF 30'000.00 ?

M. MONNIN répond pour rappel, qu'un montant de plus de CHF 200'000.00 correspondant à une partie des frais du préavis que nous sommes en train d'exécuter pour le ralentissement du village avait été ajouté au budget 2010.

Nous l'avons mis de cette façon afin de profiter de la péréquation qui nous permet, si cela est exécuté dans l'année de pouvoir bénéficier d'une remise sur les charges que nous devons payer au Canton, la raison pour laquelle il y a cette différence.

Aucune autre remarque n'étant formulée, Mme GUIGNET clôt la discussion et demande à M. Salquin de donner lecture des conclusions de son rapport.

Le Budget 2011 tel que présenté par la Municipalité est accepté à l'unanimité

7. Communications municipales et échancier

Mme POULY annonce que pour la troisième année consécutive la commune de Denges s'associe à l'opération Noël ensemble organisée par Mme Pierrette Menétrey propriétaire de la Péniche gourmande. Pour la modique somme de CHF 10.00 Mme Menétrey accueille toute personne qui se retrouverait seule la veille de Noël. Les inscriptions peuvent être faites auprès du bureau communal. L'an dernier une dizaine de personnes se sont retrouvées lors de cette chaleureuse soirée.

Une annonce sera également faite dans le Denges Heureux, accompagnée d'un flyer, le tout joint au calendrier 2011 remis en fin d'année à la population.

M. CHARMEY annonce que Mme Gevisier a reçu avec brio le diplôme intercantonal de cadre en administration communale.

Il annonce également que Mme Pouly ne se représentera pas à la Municipalité pour la prochaine législature, ceci pour raisons professionnelles, par contre les 4 autres personnes se représenteront.

Il annonce aussi qu'une séance intermunicipalité aura lieu le 17 janvier 2011 au sujet de la fusion des 4 communes.

8. Propositions individuelles

Aucune n'est parvenue sur le bureau du Conseil

9. Divers

Mme GUIGNET communique le résultat des dernières votations du 28 novembre 2010 pour Denges.

Initiative sur le renvoi des étrangers	OUI 183	NON 282
Contre-projet	OUI 208	NON 251
Question subsidiaire	initiative 166	contre-projet 282
Initiative pour des impôts équitables	OUI 239	NON 220

Participation totale de 54%

Mme GUIGNET rappelle que les inscriptions pour la prochaine législature 2011-2016 peuvent déjà se faire ce soir pour les personnes qui le souhaitent.

Une séance d'information à la population concernant le Conseil communal et la Municipalité aura lieu à la Salle des Jardins ce mercredi 8 décembre.

Une semaine est prévue pour les inscriptions au bureau communal du 17 au 24 janvier à midi.

La prochaine séance est prévue le 14 mars 2011.

Il est 20 h 55 Mme GUIGNET lève la séance et souhaite à toutes et à tous de belles Fêtes de fin d'année

La Présidente

La Secrétaire

S.Guignet

M. Ferreira